



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{eme}
Nom de site	165_charonne_75011	Numéro	75111_061_01
Adresse du site	165, rue de Charonne	Hauteur	R + 10 (29 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Un autre opérateur déjà présent sur le site OF (60°, 150° et 290°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/06/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/07/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	29/09/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 120°, 220° et 340°.		
Distance des ouvrants	Entre 3 m et 10 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	120° < 3V/m ; 220° < 2V/m ; 340° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 10 Az 220°
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Le système antenne est composé de 3 antennes panneaux installées sur 3 mâts plus plots. Une pile de modules RF sera également présente à proximité de chaque secteur antenne. Les raccordements alimentations/fibre/terre chemineront en chemin de câbles sur la terrasse, dans la gaine technique et les escaliers sous tube IRO jusqu'au sous-sol.
Zone technique	La zone technique sera créée au niveau de la terrasse. Celle-ci sera composée d'un coffret TD fixé sur mât et plots métalliques, et d'une pile de modules de commande installée sur socle NSN.
Hauteur antennes/sol	31,50 m

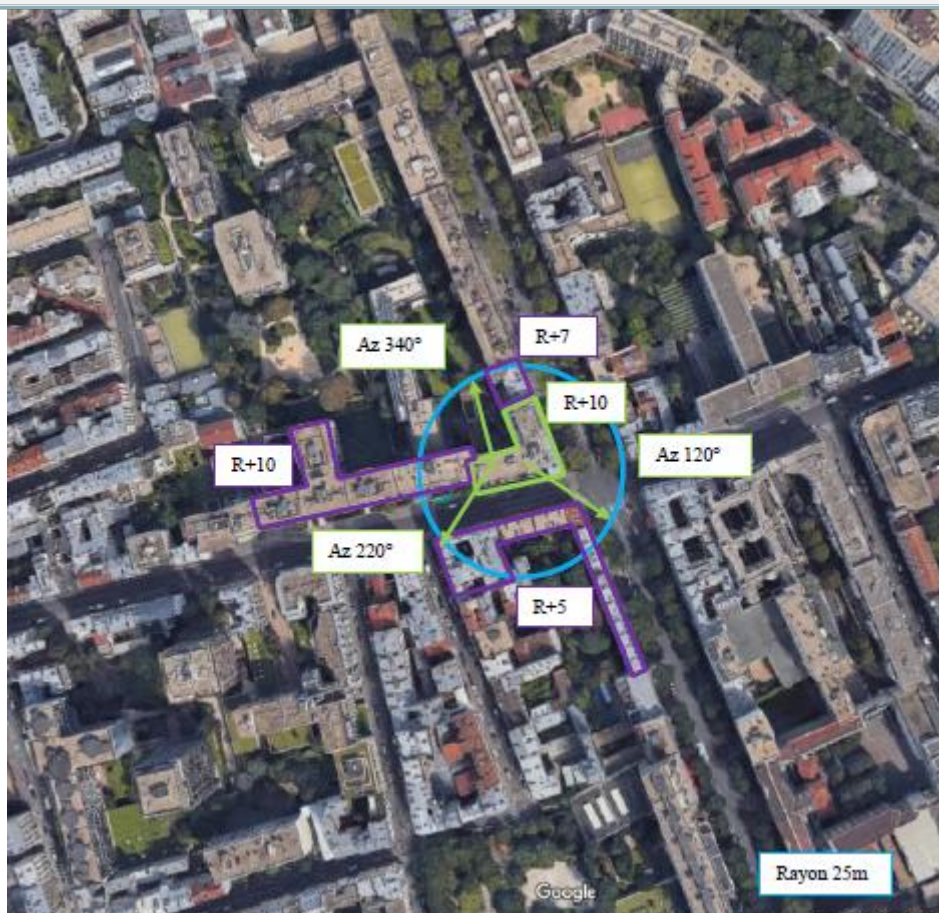
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



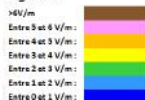
Légende



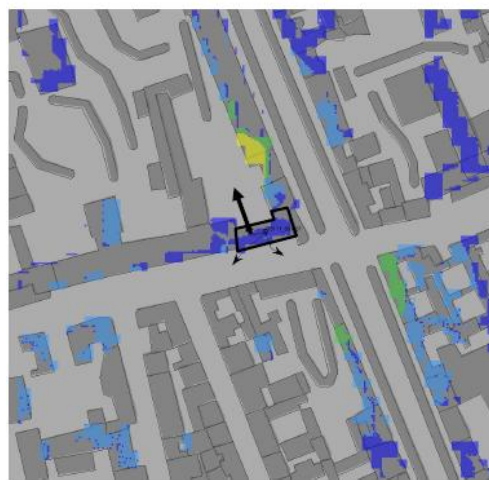
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



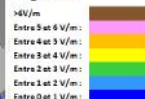
Légende



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Légende



	Azimut 120°	Azimut 220°	Azimut 340°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24 m	22 m	22 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

1



Etat de l'existant :

2



Etat projeté :

1



Etat projeté :

2





Vue des Azimuts

[Azimut 120° :](#)



[Azimut 220° :](#)



[Azimut 340° :](#)

